



Cif en alternance qui finance la partie alternance?

Par **Fleur77**, le **30/04/2010** à **19:29**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI et je souhaite demander à mon employeur un CIF pour entrer en école de marketing, et changer de région.

C'est un CIF en alternance : 1 semaine à l'école et 3 semaines d'entreprise.

Je souhaitais savoir :

- qui finance la partie entreprise?

je pense que la partie "école" pourrait éventuellement être prise en charge par le Fongecif, j'ai RV prochainement.

Est ce mon nouvel employeur qui devra financer la partie entreprise comme une alternance classique?

Je suis à la recherche d'une entreprise qui pourrait m'accueillir pour ce CIF et souhaiterais être au courant du financement.

En vous remerciant infiniment par avance,
Cordialement